



Association Sportive de la Chapelle-Saint-Aubin
Association loi de 1901 déclarée le 27/11/73



TENNIS DE TABLE

JEUDI 9 MAI 2013

TOURNOI JEUNES : COMPÉTITION

TOURNOI ADULTES ET ENFANTS : LOISIRS

À LA CHAPELLE SAINT AUBIN

SALLE OMNISPORTS Stade Raoul Rousselière

REGLEMENT

Art. 1 : Tournoi de La Chapelle St Aubin - Lavardin :

- Le tournoi, homologué sous le numéro « 08D12 », est ouvert aux joueurs et joueuses licenciés de la Sarthe.
- Il se compose de 6 tableaux et se jouera sur 25 tables, réparties sur 2 salles.
- Les tableaux A et B sont réservés aux licenciés promo et/ou non licenciés.

Art. 2 : Tableaux, droits d'engagement et horaires :

Tab.	Catégorie JEUNES (licencié(e) compétition)	Engagement	Début	Infos
1	Poussins/Benjamins (né(e) après 2002)	5 €	13h30	MIXTE 2 tableaux max. par joueur
2	Minimes (né(e) en 2000 et 2001)	5 €	14h30	
3	Cadets (né(e) en 1999 et 1998)	5 €	13h30	
4	Juniors (né(e) de 1995 à 1997)	5 €	14h30	

Tab.	Catégorie LOISIRS (licencié(e) promo ou non licencié(e))	Engagement	Début	Infos
A	Jeunes	3 €	14h	MIXTE
B	Adultes	4 €	14h	

Art. 3 : Participation licenciés traditionnels :

- **Le joueur doit présenter sa licence au pointage.**
(30 min. avant le début de chaque tableau)
- Un joueur ou joueuse peut s'inscrire dans 2 tableaux :
Le tableau de sa catégorie et celui immédiatement supérieur.

Art. 4 : Déroulement :

- Les tableaux se déroulent par poule de 3 ou 4 selon le nombre de participants. Les 2 premiers de chaque poule sont qualifiés dans un tableau final à élimination directe.
- Les rencontres se déroulent au mieux des 5 manches de 11 points.
- Les balles sont fournies par les joueurs, elles doivent homologuées.

Art. 5 : Récompenses :

- **Tableau 1** : Vainqueur : Bon d'achat + coupe. Lots pour les quart-finalistes.
- **Tableau 2** : Vainqueur : Bon d'achat + coupe. Lots pour les quart-finalistes.
- **Tableau 3** : Vainqueur : Bon d'achat + coupe. Lots pour les quart-finalistes.
- **Tableau 4** : Vainqueur : Bon d'achat + coupe. Lots pour les quart-finalistes.

- **Tableau A** : Vainqueur : Coupe. Lots pour les demi-finalistes.
- **Tableau B** : Vainqueur : Coupe. Lots pour les demi-finalistes.

Art. 6 : Organisation :

- Les règles d'arbitrage sont celles des règlements fédéraux en vigueur.
- Tout joueur absent 15 mn après le début des poules ou après le 3^{ème} appel de son nom est disqualifié.
- Les joueurs s'arbitrent en poule et trouvent un arbitre dans le tableau final.
- La salle est ouverte une heure avant le début de la compétition.
- Le joueur, licencié traditionnel, est en possession de sa licence.
- La tenue sportive et des chaussures de sport propres sont exigées.
- Le juge arbitre est seul habilité à prendre les décisions qui s'imposent pour le bon déroulement du tournoi. Ses décisions sont sans appel.
- Le juge arbitre est **A Définir**

Art. 6bis : Catégorie Loisirs :

- Le bureau se réserve le droit de modifier le déroulement du tournoi en fonction du nombre d'inscriptions.
- Les résultats seront remplis par des membres du bureau de ASCA-LAVARDIN TT.
- En cas de litiges, ces mêmes membres décideront de l'issue du litige.

Art. 7 : Règlement interne ASCA-LAVARDIN :

- Toutes dégradations matérielles constatées seront à la charge du ou des joueurs concernés.
- Le club organisateur décline toute responsabilité pour les accidents, vols ou pertes pouvant survenir à l'occasion du tournoi.
- Toute inscription à ce tournoi suppose l'acceptation du présent règlement.

Art. 9 : Engagements :

Les engagements doivent parvenir au plus tard

MARDI 7 MAI 2013 - 20h

INSCRIPTION PAR MAIL

tournoi.ascalavardin@gmail.com

Renseignements auprès de :

Antoine Evain Tél. : 06 64 20 43 12

Sabah El Khoumisti Tél. : 06 15 90 23 10

Important : Aucune inscription par téléphone.

Tous les engagements seront confirmés par retour d'e-mail.